

Gérer la coopérative scolaire

Public :

Circonscriptions /Equipe d'établissement/ Directeurs

Tout cycle
Formation initiale et continue des directeurs, mandataires

Dates :

Nombre d'heures : 3 H
(2x1h30)

Lieu :

Distanciel ou présentiel

Formateur :

OCCE du VAR

Nombre de personnes :

A la demande

L'ARGENT A L'ECOLE

LA COOPERATIVE SCOLAIRE : un outil au service de la pédagogie

Objectifs :

- Apprendre à gérer les comptes de la coopérative scolaire, plan et pièces comptables, fonctionnement comptable du compte, documents statutaires ...).
- Gérer les comptes et y associer les élèves selon leurs projets de classe ou d'école.
- Définir la coopérative scolaire.
- Savoir Gérer coopérativement l'argent à l'école.
- Accompagner les enseignants dans la mise en place d'une coopérative.
- Prévenir les difficultés.

Contenu de la formation :

- Formation juridique et comptable des coopératives.
- Aller de la coopérative scolaire au projet coopératif.
- Gestion de projet, vie associative et vie citoyenne.
- Compta Coop Web : logiciel de comptabilité obligatoire pour tous les mandataires.
- JAIKAN et la trousse à projets.
- Relations avec les parents.

Sessions dans le cadre des animations pédagogiques ou sur demande des équipes.